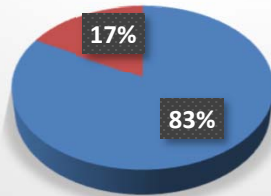


Résultats - Sondage nautique et autres 218 répondants

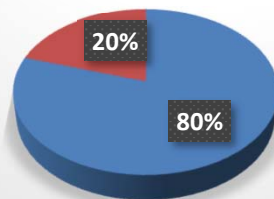
Seriez-vous favorable à une limitation de la vitesse des embarcations à 60 km/heure sur nos lacs, soit une vitesse qui permettrait la pratique sécuritaire de tous les sports et activités nautiques?



■ Oui

■ Non

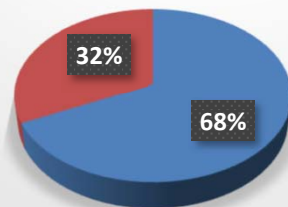
Seriez-vous favorable à la création d'une association de riverains et de plaisanciers des lacs Masson, du Nord et Dupuis?



■ Oui

■ Non

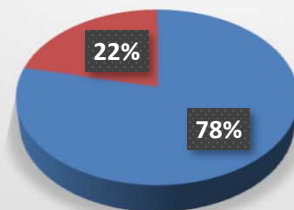
Le cas échéant, seriez-vous d'accord à ce que certaines responsabilités soient dévolues à une telle association, dont la gestion du débarcadère par exemple?



■ Oui

■ Non

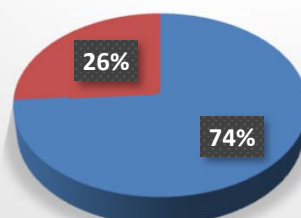
Actuellement, les embarcations qui naviguent sur nos lacs ne doivent pas excéder une longueur de plus de 23 pieds. Il y a cependant des bateaux de modèles récents qui, tout en respectant cette limite, font de très hautes vagues. Seriez-vous favorable à l'adoption de mesures qui limiteraient le poids des embarcations ou l'intensité des vagues?



■ Oui

■ Non

Seriez-vous favorable à l'installation de ralentisseurs (dos d'âne) sur nos chemins principaux à certains endroits dès le printemps prochain?



■ Oui

■ Non